

# AMUNDI ETF MSCI WORLD EX EMU UCITS ETF

OPCVM de droit français

RAPPORT ANNUEL - JUIN 2025

Société de Gestion  
**Amundi Asset Management**

Sous déléguataire de gestion comptable en titre  
**Caceis Fund Administration**

Dépositaire  
**CACEIS BANK**

Commissaire aux Comptes  
**PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT**

# OPCVM AMUNDI ETF MSCI WORLD EX EMU UCITS ETF

## Sommaire

Pages

<b>Compte rendu d'activité</b>	<b>3</b>
<b>Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue</b>	<b>9</b>
<b>Informations spécifiques</b>	<b>10</b>
<b>Informations réglementaires</b>	<b>11</b>
<b>Certification du Commissaire aux comptes</b>	<b>18</b>
<b>Comptes annuels</b>	<b>24</b>
Bilan Actif	25
Bilan Passif	26
Compte de résultat	27
<b>Annexes aux comptes annuels</b>	<b>29</b>
Informations générales	30
Evolution des capitaux propres et passifs de financement	36
Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés	38
Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat	43
Inventaire des actifs et passifs	47
<b>Annexe(s)</b>	<b>75</b>
Caractéristiques de l'OPC	76
Loi Energie Climat (LEC)	79

# OPCVM AMUNDI ETF MSCI WORLD EX EMU UCITS ETF

## Compte rendu d'activité

AMUNDI ETF MSCI WORLD EX EMU UCITS ETF a pour objectif de répliquer au plus près l'évolution de l'indice MSCI World EX EMU, dividendes nets réinvestis (Net Return), en euro, à la hausse comme à la baisse.

Sur la période sous revue du portefeuille AMUNDI ETF MSCI WORLD EX EMU UCITS ETF, la performance est de 5,31%. Celle du benchmark est de 5,44% avec une Tracking Error de 0,01%.

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*

### Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
APPLE INC	242 557 736,78	232 465 397,66
MICROSOFT CORP	205 196 977,79	201 058 802,93
META PLATFORMS INC-CLASS A	90 926 676,64	126 045 507,91
ALPHABET INC-CL C	101 025 745,44	112 344 689,79
NVIDIA CORP	96 940 247,98	94 506 628,58
ANALOG DEVICES INC	93 261 120,88	98 078 188,59
BROADCOM INC	79 931 364,46	108 544 339,02
COSTCO WHOLESALE CORP	107 199 362,87	79 842 170,65
AMAZON.COM INC	92 518 067,59	85 548 821,40
ALPHABET INC-CL A	74 895 853,37	90 190 873,59

# OPCVM AMUNDI ETF MSCI WORLD EX EMU UCITS ETF

## Techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés en EUR

### a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 755 393 622,88

- o Change à terme :
- o Future :
- o Options :
- o Swap : 755 393 622,88

### b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	BNP PARIBAS FRANCE

(\*) Sauf les dérivés listés.

# OPCVM AMUNDI ETF MSCI WORLD EX EMU UCITS ETF

## c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<b>Techniques de gestion efficace</b> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	
<b>Total</b>	
<b>Instruments financiers dérivés</b> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	
<b>Total</b>	

(\*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

## d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus	
<b>Total des revenus</b>	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
<b>Total des frais</b>	

(\*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

# OPCVM AMUNDI ETF MSCI WORLD EX EMU UCITS ETF

## Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

### a) Titres et matières premières prêtés

Montant				
% de l'Actif Net (*)				

(\*) % hors trésorerie et équivalent de trésorerie

### b) Actifs engagés pour chaque type d'opérations de financement sur titres et TRS exprimés en valeur absolue

Montant					755 393 622,88
% de l'Actif Net					99,27

### c) 10 principaux émetteurs de garanties reçues (hors cash) pour tous les types d'opérations de financement

--	--	--	--	--	--

### d) 10 principales contreparties en valeur absolue des actifs et des passifs sans compensation

BNP PARIBAS FRANCE FRANCE					755 393 622,88
------------------------------	--	--	--	--	----------------

### e) Type et qualité des garanties (collatéral)

Type					
- Actions					
- Obligations					
- OPC					
- TCN					
- Cash					
Rating					
Monnaie de la garantie					

# OPCVM AMUNDI ETF MSCI WORLD EX EMU UCITS ETF

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

## f) Règlement et compensation des contrats

Triparties			X	
Contrepartie centrale				
Bilatéraux	X		X	

## g) Échéance de la garantie ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour				
1 jour à 1 semaine				
1 semaine à 1 mois				
1 à 3 mois				
3 mois à 1 an				
Plus d'1 an				
Ouvertes				

## h) Échéance des opérations de financement sur titres et TRS ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour				
1 jour à 1 semaine				
1 semaine à 1 mois				
1 à 3 mois				
3 mois à 1 an				755 393 622,88
Plus d'1 an				
Ouvertes				

## i) Données sur la réutilisation des garanties

Montant maximal (%)				
Montant utilisé (%)				
Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces en euros				

## j) Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC

Caceis Bank				
Titres				
Cash				

## k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Titres				
Cash				

# OPCVM AMUNDI ETF MSCI WORLD EX EMU UCITS ETF

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

## I) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Revenus					
- OPC					
- Gestionnaire					
- Tiers					
Coûts					
- OPC					
- Gestionnaire					
- Tiers					

## e) Données Type et qualité des garanties (collatéral)

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

## i) Données sur la réutilisation des garanties

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

## k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

## l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Amundi Asset Management a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPCVM, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPCVM. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPCVM.

# OPCVM AMUNDI ETF MSCI WORLD EX EMU UCITS ETF

## Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

24 janvier 2025 :

- heure de centralisation.
- Investissement minimum de 1ere souscription.

# OPCVM AMUNDI ETF MSCI WORLD EX EMU UCITS ETF

## Informations spécifiques

### Droit de vote

Conformément à la politique que la société de gestion s'est fixée et conformément au règlement du Fonds, la société de gestion exerce les droits de vote attachés aux valeurs inscrites à l'actif du Fonds et décide de l'apport des titres, à l'exception des titres de l'entreprise ou de toute entreprise qui lui est liée dans les conditions prévues à l'article L.444-3 du Code du travail.

Les documents intitulés « Politique de vote » et « Rapport d'exercice des droits de vote » élaborés par la société de gestion conformément à la réglementation sont disponibles sur demande.  
Le présent OPCVM n'a pas été retenu dans la liste des fonds qui votent actuellement.

### Commission de mouvements

La société de gestion n'a pas perçu de Commissions de Mouvements.

### Commission en nature

La société de gestion n'a pas perçu de Commissions en Nature.

### Utilisation Dérivés de crédit

Le FCP n'a pas utilisé sur l'exercice de Dérivés de Crédit.

### Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques des comptes annuels :

- Autres Informations.
- Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le groupe.

### Calcul du risque global

• Méthode de calcul du risque global : L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

# OPCVM AMUNDI ETF MSCI WORLD EX EMU UCITS ETF

## Informations réglementaires

### Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Le PSI établit et met en œuvre une politique qui lui permet de se conformer à l'obligation mentionnée au IV de l'article 314-75 dans le respect des conditions mentionnées à l'article L.533-18 du Code Monétaire et Financier-. Cette politique sélectionne pour chaque classe d'instruments, les entités auprès desquelles les ordres sont transmis pour exécution.

La politique d'exécution de AMUNDI est disponible sur le site internet de AMUNDI.

### Service d'aide à la décision

La Société de Gestion n'a pas élaboré de 'Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation' car elle n'a pas eu recours aux services d'aide à la décision.

### Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : [www.amundi.com](http://www.amundi.com).

### Politique de Rémunérations

#### 1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « *Directive AIFM* »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « *Directive UCITS V* »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« *SFDR* »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 1<sup>er</sup> février 2024, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2023 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2024.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2024, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

# OPCVM AMUNDI ETF MSCI WORLD EX EMU UCITS ETF

## **1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel**

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (1 988 bénéficiaires<sup>1</sup>) s'est élevé à 214 708 329 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 150 552 656 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées (y compris actions de performance) et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 64 155 672 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucune somme correspondant à un retour sur investissement dans des parts de carried interest n'a été versée pour l'exercice.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 23 746 888 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (50 bénéficiaires), 17 290 937 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (59 bénéficiaires).

## **1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt**

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

### 1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

#### *Critères quantitatifs :*

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette/demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique.

---

<sup>1</sup> Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année, qu'ils aient été ou non encore présents au 31/12/2024.

# OPCVM AMUNDI ETF MSCI WORLD EX EMU UCITS ETF

## *Critères qualitatifs :*

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales
- ESG :
  - Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
  - Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement
  - Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe
  - Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG
  - Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG).

## 2. Fonctions commerciales

### *Critères quantitatifs :*

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net-zero.

### *Critères qualitatifs :*

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi.

## 3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V.
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif.
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

# OPCVM AMUNDI ETF MSCI WORLD EX EMU UCITS ETF

## Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

- Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 20 000 entreprises dans le monde<sup>2</sup>, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleures pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité. Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.
- Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité<sup>3</sup>. Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG<sup>4</sup> :

– Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,

– Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

**Exclusions normatives** liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions<sup>5</sup>,
- armes chimiques et biologiques<sup>6</sup>,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies<sup>7</sup>.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- armes à uranium appauvri,
- charbon thermique<sup>8</sup>,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)<sup>9</sup>,
- tabac (*produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises*).

<sup>2</sup> Sources Amundi Décembre 2024

<sup>3</sup> Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr)

<sup>4</sup> Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 35 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

<sup>5</sup> Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

<sup>6</sup> Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

<sup>7</sup> Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

<sup>8</sup> Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

<sup>9</sup> Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

# OPCVM AMUNDI ETF MSCI WORLD EX EMU UCITS ETF

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

- Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction, Les entreprises dont les projets relatifs au charbon thermique sont à des stades de développement plus précoces, y compris ceux annoncés, proposés, et avec un statut préautorisé, font l'objet d'un suivi annuel.

Concernant l'extraction minière, Amundi exclut :

- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique représente 70 millions de tonnes ou plus.

Pour les entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme approprié, Amundi exclut :

- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante<sup>10</sup>.

- Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

- Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

La note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

<sup>10</sup> Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

# OPCVM AMUNDI ETF MSCI WORLD EX EMU UCITS ETF

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5 %), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

- Armement nucléaire

Amundi restreint les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats signataires du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires mais qui ne sont pas membres de l'OTAN,
- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,
- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

- Armes à uranium appauvri

Bien qu'elles ne soient pas soumises à une interdiction ou à une restriction par un traité international, les armes à uranium appauvri sont considérées comme provoquant la libération de particules chimiquement toxiques et radioactives, représentant un danger à long terme pour l'environnement et la santé humaine.

En conséquence, Amundi exclut les émetteurs réalisant un chiffre d'affaires significatif, défini comme supérieur à 5 % de leur chiffre d'affaires total, provenant de la production ou de la vente d'armes à uranium appauvri. Cette politique est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi a toute discrétion.

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://legroupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

# OPCVM AMUNDI ETF MSCI WORLD EX EMU UCITS ETF

## Règlements SFDR et Taxonomie

### Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement du fonds.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives\* (au sens du Règlement UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

*\*Appelé en anglais Principal Adverse Impacts (PAI)*

# OPCVM AMUNDI ETF MSCI WORLD EX EMU UCITS ETF

**Certification du commissaire aux comptes sur les  
comptes annuels**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 30 juin 2025**

**AMUNDI ETF MSCI WORLD EX EMU UCITS ETF**  
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT  
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion  
AMUNDI ASSET MANAGEMENT  
90, boulevard Pasteur  
75015 PARIS

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement AMUNDI ETF MSCI WORLD EX EMU UCITS ETF relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

#### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 29/06/2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208  
Neuilly-sur-Seine Cedex  
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

**Points clés de l'audit**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

<b>Points clés de l'audit</b>	<b>Réponse d'audit apportée pour couvrir ces risques</b>
<p>Les principaux risques de ce fonds concernent les instruments financiers de son portefeuille.</p> <p>Toute erreur dans l'enregistrement ou la valorisation de ces instruments financiers peut entraîner une anomalie dans l'établissement de la valeur liquidative du fonds et dans les états financiers.</p> <p>Nous avons donc concentré nos travaux sur l'existence et la valorisation des instruments financiers du portefeuille.</p> <p><b>Valorisation des instruments financiers négociés sur un marché réglementé ou assimilé</b></p> <p>La valorisation des instruments financiers négociés sur un marché réglementé ou assimilé détenus par le fonds n'est pas complexe car elle repose essentiellement sur des prix cotés fournis par des sources indépendantes.</p> <p>Cependant, les montants concernés sont significatifs et pourraient être une source d'erreur matérielle.</p> <p>La valeur des instruments financiers négociés sur un marché réglementé ou assimilé est enregistrée au bilan et figure dans l'inventaire détaillé présenté en annexe des comptes annuels. Les règles d'évaluation de ces instruments sont décrites dans les Règles et méthodes comptables de l'annexe.</p>	<p>Nous avons comparé la valorisation des instruments financiers négociés sur un marché réglementé ou assimilé détenus par le fonds à la clôture de l'exercice avec les cours observables relevés sur des bases de données de marché.</p>

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208  
 Neuilly-sur-Seine Cedex  
 Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

<b>Points clés de l'audit</b>	<b>Réponse d'audit apportée pour couvrir ces risques</b>
<p><b>Valorisation des contrats financiers négociés de gré à gré</b></p> <p>Dans le cadre de sa stratégie d'investissement, le fonds utilise des swaps de gré à gré. La valorisation de ces instruments n'est pas observable sur un marché réglementé ou assimilé. Par conséquent, la valorisation des swaps de gré à gré constitue un point clé de l'audit.</p> <p>La valeur du swap est enregistrée au bilan dans le poste contrats financiers et figure dans l'inventaire détaillé présenté en annexe des comptes annuels. L'engagement correspondant au swap figure dans l'état du hors bilan. Les règles d'évaluation de ces instruments sont décrites dans les Règles et méthodes comptables de l'annexe.</p>	<p>Nous avons vérifié que la valorisation du swap enregistrée à la clôture de l'exercice correspondait à la valorisation communiquée par la contrepartie du swap.</p> <p>Nous avons pris connaissance de la procédure de contrôle par la société de gestion de la valorisation des swaps. Nous avons vérifié que cette procédure avait été appliquée à la date de clôture.</p>
<p><b>Existence des instruments financiers</b></p> <p>Les instruments financiers en portefeuille font l'objet de conservation ou de tenue de compte par le dépositaire du fonds. Celui-ci en atteste l'existence à la clôture de l'exercice.</p> <p>Il existe néanmoins un risque que ces instruments fassent l'objet d'enregistrements erronés ou incomplets dans la comptabilité du fonds.</p> <p>L'existence de ces instruments constitue un point clé de l'audit dans la mesure où les montants concernés sont significatifs et pourraient être une source d'erreur matérielle.</p>	<p>Nous avons vérifié l'existence des instruments financiers du portefeuille en contrôlant les états de rapprochement établis par le fonds entre les instruments financiers qu'il détient à la clôture de l'exercice et ceux recensés par le dépositaire dans un compte ouvert à son nom. Les écarts significatifs éventuels ont été examinés, le cas échéant sur la base des avis d'opérés ou des contrats.</p>

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208  
Neuilly-sur-Seine Cedex  
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

## **Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires**

### **Désignation des commissaires aux comptes**

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement AMUNDI ETF MSCI WORLD EX EMU UCITS ETF par la société de gestion en date du 23/04/2009.

Au 30 juin 2025, notre cabinet était dans la 16<sup>ème</sup> année de sa mission sans interruption, soit la 16<sup>ème</sup> année depuis que les titres du fonds ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

### **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels du fonds présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Il incombe à la société de gestion de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, et de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

#### **Objectif et démarche d'audit**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208  
Neuilly-sur-Seine Cedex  
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

*Document authentifié par signature électronique*

Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit  
Raphaëlle Alezra-Cabessa

2025.11.13 10:12:04 +0100



# OPCVM AMUNDI ETF MSCI WORLD EX EMU UCITS ETF

## Comptes annuels

# OPCVM AMUNDI ETF MSCI WORLD EX EMU UCITS ETF

Bilan Actif au 30/06/2025 en EUR	30/06/2025
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	
<b>Titres financiers</b>	
<b>Actions et valeurs assimilées (A)</b>	<b>762 274 937,71</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	762 274 937,71
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	
<b>Obligations convertibles en actions (B)</b>	
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	
<b>Obligations et valeurs assimilées (C)</b>	
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	
<b>Titres de créances (D)</b>	
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	
<b>Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)</b>	
OPCVM	
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	
<b>Dépôts (F)</b>	
<b>Instruments financiers à terme (G)</b>	
<b>Opérations temporaires sur titres (H)</b>	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
<b>Prêts (I) (*)</b>	
<b>Autres actifs éligibles (J)</b>	
<b>Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)</b>	<b>762 274 937,71</b>
<b>Créances et comptes d'ajustement actifs</b>	<b>147 465 750,23</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>38 933,29</b>
<b>Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II</b>	<b>147 504 683,52</b>
<b>Total de l'actif I+II</b>	<b>909 779 621,23</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

# OPCVM AMUNDI ETF MSCI WORLD EX EMU UCITS ETF

Bilan Passif au 30/06/2025 en EUR	30/06/2025
<b>Capitaux propres :</b>	
Capital	272 743 348,11
Report à nouveau sur revenu net	7 285 579,47
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	442 559 552,37
Résultat net de l'exercice	38 365 455,45
<b>Capitaux propres I</b>	<b>760 953 935,40</b>
<b>Passifs de financement II (*)</b>	
<b>Capitaux propres et passifs de financement (I+II)</b>	<b>760 953 935,40</b>
<b>Passifs éligibles :</b>	
<b>Instruments financiers (A)</b>	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
<b>Instruments financiers à terme (B)</b>	<b>706 923,04</b>
<b>Emprunts (C) (*)</b>	
<b>Autres passifs éligibles (D)</b>	
<b>Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)</b>	<b>706 923,04</b>
<b>Autres passifs :</b>	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	148 118 615,50
Concours bancaires	147,29
<b>Sous-total autres passifs IV</b>	<b>148 118 762,79</b>
<b>Total Passifs : I+II+III+IV</b>	<b>909 779 621,23</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

# OPCVM AMUNDI ETF MSCI WORLD EX EMU UCITS ETF

Compte de résultat au 30/06/2025 en EUR	30/06/2025
<b>Revenus financiers nets</b>	
<b>Produits sur opérations financières :</b>	
Produits sur actions	1 135 883,98
Produits sur obligations	
Produits sur titres de créances	
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	2 726,59
<b>Sous-total produits sur opérations financières</b>	<b>1 138 610,57</b>
<b>Charges sur opérations financières :</b>	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	-3,57
<b>Sous-total charges sur opérations financières</b>	<b>-3,57</b>
<b>Total revenus financiers nets (A)</b>	<b>1 138 607,00</b>
<b>Autres produits :</b>	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
<b>Autres charges :</b>	
Frais de gestion de la société de gestion	-2 572 880,78
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
<b>Sous-total autres produits et autres charges (B)</b>	<b>-2 572 880,78</b>
<b>Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)</b>	<b>-1 434 273,78</b>
<b>Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)</b>	<b>-67 513,97</b>
<b>Sous-total revenus nets I = (C+D)</b>	<b>-1 501 787,75</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :</b>	
Plus ou moins-values réalisées	39 881 141,01
Frais de transactions externes et frais de cession	-98 439,97
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
<b>Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)</b>	<b>39 782 701,04</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)</b>	<b>2 519 868,85</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)</b>	<b>42 302 569,89</b>

# OPCVM AMUNDI ETF MSCI WORLD EX EMU UCITS ETF

Compte de résultat au 30/06/2025 en EUR	30/06/2025
<b>Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :</b>	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	-4 782 849,96
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-67,56
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
<b>Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)</b>	<b>-4 782 917,52</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)</b>	<b>2 347 590,83</b>
<b>Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)</b>	<b>-2 435 326,69</b>
<b>Acomptes :</b>	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
<b>Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)</b>	
<b>Impôt sur le résultat V (*)</b>	
<b>Résultat net I + II + III + IV + V</b>	<b>38 365 455,45</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

# OPCVM AMUNDI ETF MSCI WORLD EX EMU UCITS ETF

## Annexes aux comptes annuels

# OPCVM AMUNDI ETF MSCI WORLD EX EMU UCITS ETF

## A. Informations générales

### A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

#### A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, le plus fidèlement possible, la performance de l'Indice MSCI World ex EMU (cf. section « Indicateur de Référence »), quelle que soit son évolution, positive ou négative.

La gestion vise à obtenir un écart entre l'évolution de la valeur liquidative du Fonds et celle de l'Indice MSCI World ex EMU (ci-après « l'Indice MSCI World ex EMU ») le plus faible possible. Ainsi, l'objectif d'écart de suivi (« tracking error ») maximal entre l'évolution de la valeur liquidative du Fonds et celle de l'Indice MSCI World ex EMU est de 2%.

Si le « tracking error » devenait malgré tout plus élevé que 2%, l'objectif serait de rester néanmoins à un niveau inférieur à 15% de la volatilité de l'Indice MSCI World ex EMU.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

# OPCVM AMUNDI ETF MSCI WORLD EX EMU UCITS ETF

## A1b. Éléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023	28/06/2024	30/06/2025
Actif net en EUR	307 644 926,77	378 538 842,95	470 298 510,87	659 498 209,12	760 953 935,40
Nombre de titres	762 746	956 171	1 057 333	1 202 855	1 317 925
Valeur liquidative unitaire	403,3386	395,8903	444,7969	548,2773	577,3878
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées	207,18	239,65	239,02	335,80	367,89
Report à nouveau unitaire sur revenu	5,50	5,88	5,53	5,52	4,38

# OPCVM AMUNDI ETF MSCI WORLD EX EMU UCITS ETF

## A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié).

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment: les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

## 2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

# OPCVM AMUNDI ETF MSCI WORLD EX EMU UCITS ETF

## **Règles d'évaluation des actifs**

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins values latentes ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

### **OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

### **Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

# OPCVM AMUNDI ETF MSCI WORLD EX EMU UCITS ETF

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

## ***Instruments financiers à terme :***

### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

#### ***Les Swaps :***

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont valorisés à leur valeur de marché sur la base du fixing de l'indice tel que mentionné dans le prospectus du fonds. Les prix sont fournis par la contrepartie sous le contrôle de la société de gestion.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Le swap de performance du portefeuille est valorisé à partir des prix calculés par la contrepartie et validés par la société de gestion à partir de modèles financiers mathématiques.

## **Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0010756114 - Part AMUNDI ETF MSCI WORLD EX EMU UCITS ETF : Taux de frais maximum de 0,35% TTC.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Fonds, à l'exception des frais de transactions.

Une partie des frais de gestion peut être rétrocédée aux commercialisateurs avec lesquels la société de gestion a conclu des accords de commercialisation. Il s'agit de commercialisateurs appartenant ou non au même groupe que la société de gestion. Ces commissions sont calculées sur la base d'un pourcentage des frais de gestion financière et sont facturées à la société de gestion

A ces frais peuvent s'ajouter:

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la Société de Gestion dès lors que le Fonds a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées au Fonds;
- des frais liés aux opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Fonds, se reporter au document d'information clé.

# OPCVM AMUNDI ETF MSCI WORLD EX EMU UCITS ETF

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Taux réel fixe	Actif net	0,35 % TTC

Les frais de fonctionnement et de gestion seront directement imputés au compte de résultat du Fonds.

Pourront s'ajouter aux frais facturés au Fonds et affichés ci-dessus, les coûts suivants :

- Les coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances du Fonds ;
- Les coûts liés aux contributions dues par la Société de Gestion à l'AMF au titre de la gestion du Fonds.

## Affectation des sommes distribuables

### Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices

antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Conformément à la réglementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

### Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part AMUNDI ETF MSCI WORLD EX EMU UCITS ETF	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion

# OPCVM AMUNDI ETF MSCI WORLD EX EMU UCITS ETF

## B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

### B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/06/2025
<b>Capitaux propres début d'exercice</b>	<b>659 498 209,12</b>
<b>Flux de l'exercice :</b>	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	125 600 951,53
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-57 710 734,99
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-1 434 273,78
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	39 782 701,04
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-4 782 917,52
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
<b>Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)</b>	<b>760 953 935,40</b>

### B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

# OPCVM AMUNDI ETF MSCI WORLD EX EMU UCITS ETF

## B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

### B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	223 712	125 600 951,53
Parts rachetées durant l'exercice	-108 642	-57 710 734,99
Solde net des souscriptions/rachats	115 070	67 890 216,54
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 317 925	

### B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

## B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

## B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

## B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
AMUNDI ETF MSCI WORLD EX EMU UCITS ETF FR0010756114	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion	EUR	760 953 935,40	1 317 925	577,3878

# OPCVM AMUNDI ETF MSCI WORLD EX EMU UCITS ETF

## C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

### C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

#### C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		ETATS-UNIS +/-	FRANCE +/-	AUSTRALIE +/-	ROYAUME-UNI +/-	BERMUDES +/-
<b>Actif</b>						
Actions et valeurs assimilées	762 274,93	728 708,34	32 044,51	1 480,46	34,61	6,10
Opérations temporaires sur titres						
<b>Passif</b>						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
<b>Hors-bilan</b>						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	-706,92	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
<b>Total</b>	<b>761 568,01</b>					

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC.

#### C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
<b>Total</b>						

# OPCVM AMUNDI ETF MSCI WORLD EX EMU UCITS ETF

## C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
<b>Actif</b>					
Dépôts					
Obligations					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	38,93				38,93
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers	-0,15				-0,15
<b>Hors-bilan</b>					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
<b>Total</b>					<b>38,78</b>

# OPCVM AMUNDI ETF MSCI WORLD EX EMU UCITS ETF

## C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	]3 - 6 mois] (*)	]6 - 12 mois] (*)	]1 - 3 ans] (*)	]3 - 5 ans] (*)	]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>							
Dépôts							
Obligations							
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	38,94						
<b>Passif</b>							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers	-0,15						
<b>Hors-bilan</b>							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
<b>Total</b>	<b>38,79</b>						

(\*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

# OPCVM AMUNDI ETF MSCI WORLD EX EMU UCITS ETF

## C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	USD	JPY			
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées	730 230,42				
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances	147 374,99				
Comptes financiers	1,74				
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes	-147 374,99				
Comptes financiers		-0,15			
<b>Hors-bilan</b>					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
<b>Total</b>	<b>730 232,16</b>	<b>-0,15</b>			

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC.

## C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées			
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
<b>Passif</b>			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
<b>Hors-bilan</b>			
Dérivés de crédits			
<b>Solde net</b>			

# OPCVM AMUNDI ETF MSCI WORLD EX EMU UCITS ETF

## C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
<b>Opérations figurant à l'actif du bilan</b>		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
<b>Opérations figurant au passif du bilan</b>		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
BNP PARIBAS FRANCE		706,92
Dettes		
Collatéral espèces		

## C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

## C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

## C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

# OPCVM AMUNDI ETF MSCI WORLD EX EMU UCITS ETF

## D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

### D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/06/2025
<b>Créances</b>		
	Ventes à règlement différé	147 374 864,83
	Coupons et dividendes en espèces	90 885,40
<b>Total des créances</b>		<b>147 465 750,23</b>
<b>Dettes</b>		
	Achats à règlement différé	147 463 253,50
	Frais de gestion fixe	628 190,22
	Autres dettes	27 171,78
<b>Total des dettes</b>		<b>148 118 615,50</b>
<b>Total des créances et des dettes</b>		<b>-652 865,27</b>

### D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/06/2025
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	2 572 880,78
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,35
Rétrocessions des frais de gestion	

# OPCVM AMUNDI ETF MSCI WORLD EX EMU UCITS ETF

## D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/06/2025
Garanties reçues - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan Garanties données - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Engagements de financement reçus mais non encore tirés Engagements de financement donnés mais non encore tirés Autres engagements hors bilan	
<b>Total</b>	

## D4. Autres informations

### D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/06/2025
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

### D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/06/2025
Actions Obligations TCN OPC Instruments financiers à terme			
<b>Total des titres du groupe</b>			

# OPCVM AMUNDI ETF MSCI WORLD EX EMU UCITS ETF

## D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

### D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2025
<b>Revenus nets</b>	<b>-1 501 787,75</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	
<b>Revenus de l'exercice à affecter</b>	<b>-1 501 787,75</b>
Report à nouveau	7 285 579,47
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>5 783 791,72</b>

### Part AMUNDI ETF MSCI WORLD EX EMU UCITS ETF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2025
<b>Revenus nets</b>	<b>-1 501 787,75</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>-1 501 787,75</b>
Report à nouveau	7 285 579,47
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>5 783 791,72</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	5 783 791,72
Capitalisation	
<b>Total</b>	<b>5 783 791,72</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

# OPCVM AMUNDI ETF MSCI WORLD EX EMU UCITS ETF

## D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2025
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b> Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	<b>42 302 569,89</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter</b> Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	<b>42 302 569,89</b> 442 559 552,37
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>484 862 122,26</b>

## Part AMUNDI ETF MSCI WORLD EX EMU UCITS ETF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2025
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b> Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	<b>42 302 569,89</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b> Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	<b>42 302 569,89</b> 442 559 552,37
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>484 862 122,26</b>
<b>Affectation :</b> Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	   484 862 122,26
<b>Total</b>	<b>484 862 122,26</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b> Acomptes unitaires versés	
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b> Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

# OPCVM AMUNDI ETF MSCI WORLD EX EMU UCITS ETF

## E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

### E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>			<b>762 274 937,71</b>	<b>100,17</b>
<b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>762 274 937,71</b>	<b>100,17</b>
<b>Assurance</b>			<b>6 239 466,11</b>	<b>0,82</b>
AFLAC INC	USD	3 293	295 846,81	0,04
METLIFE INC	USD	86 756	5 943 619,30	0,78
<b>Automobiles</b>			<b>132 240,87</b>	<b>0,02</b>
FORD MOTOR CO	USD	14 307	132 240,87	0,02
<b>Banques commerciales</b>			<b>28 206 186,94</b>	<b>3,71</b>
SOCIETE GENERALE SA	EUR	99 187	4 815 528,85	0,63
WELLS FARGO & CO	USD	342 700	23 390 658,09	3,08
<b>Biotechnologie</b>			<b>4 916 130,68</b>	<b>0,65</b>
REGENERON PHARMACEUTICALS	USD	10 992	4 916 130,68	0,65
<b>Boissons</b>			<b>75 051,97</b>	<b>0,01</b>
COCA-COLA EUROPACIFIC PARTNE	USD	28	2 211,66	0,00
MONSTER BEVERAGE CORP	USD	1 365	72 840,31	0,01
<b>Courrier, fret aérien et logistique</b>			<b>4 678 917,48</b>	<b>0,61</b>
UNITED PARCEL SERVICE-CL B	USD	54 412	4 678 917,48	0,61
<b>Crédit à la consommation</b>			<b>245 049,64</b>	<b>0,03</b>
CAPITAL ONE FINANCIAL CORP	USD	1 352	245 049,64	0,03
<b>Distribution de produits alimentaires de première nécessité</b>			<b>55 771 636,30</b>	<b>7,33</b>
CBOE GLOBAL MARKETS INC	USD	2 121	421 381,28	0,06
COSTCO WHOLESALE CORP	USD	42 196	35 585 047,70	4,67
KKR & CO INC	USD	2 060	233 455,55	0,03
KROGER CO	USD	319 634	19 531 751,77	2,57
<b>Distribution spécialisée</b>			<b>22 472 442,89</b>	<b>2,95</b>
CARMAX INC	USD	53	3 034,57	0,00
HOME DEPOT INC	USD	71 939	22 469 408,32	2,95
<b>Divertissement</b>			<b>48 882 288,13</b>	<b>6,42</b>
ELECTRONIC ARTS INC	USD	108 125	14 710 195,08	1,93
NETFLIX INC	USD	29 951	34 168 149,79	4,49
ROBLOX CORP -CLASS A	USD	44	3 943,26	0,00
<b>Electricité</b>			<b>908 381,36</b>	<b>0,12</b>
PINNACLE WEST CAPITAL	USD	11 918	908 381,36	0,12
<b>Equipement et services pour l'énergie</b>			<b>1 153 238,49</b>	<b>0,15</b>
HALLIBURTON CO	USD	66 372	1 152 328,97	0,15
TECHNIPFMC PLC	USD	31	909,52	0,00

# OPCVM AMUNDI ETF MSCI WORLD EX EMU UCITS ETF

## E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Equipements électriques</b>			<b>1 016 124,04</b>	<b>0,13</b>
EMERSON ELECTRIC CO	USD	5	567,92	0,00
ENPHASE ENERGY INC	USD	15 279	516 090,09	0,07
GE VERNOVA INC	USD	1 108	499 466,03	0,06
<b>Equipements et fournitures médicaux</b>			<b>17 311 248,84</b>	<b>2,27</b>
BAXTER INTERNATIONAL INC	USD	143 743	3 707 916,72	0,49
COOPER COS INC/THE	USD	5 002	303 226,41	0,04
DEXCOM INC	USD	479	35 619,47	0,00
INTUITIVE SURGICAL INC	USD	28 633	13 255 065,41	1,74
SOLVENTUM CORP	USD	91	5 879,32	0,00
WEST PHARMACEUTICAL SERVICES	USD	19	3 541,51	0,00
<b>Equipements et instruments électroniques</b>			<b>382 602,36</b>	<b>0,05</b>
TRIMBLE INC	USD	5 911	382 602,36	0,05
<b>Equipements et produits de loisirs</b>			<b>2 138,16</b>	<b>0,00</b>
HASBRO INC	USD	34	2 138,16	0,00
<b>Gaz</b>			<b>187 620,00</b>	<b>0,02</b>
ONEOK INC	USD	2 698	187 620,00	0,02
<b>Gestion immobilière et développement</b>			<b>1 438,34</b>	<b>0,00</b>
COSTAR GROUP INC	USD	21	1 438,34	0,00
<b>Grands magasins et autres</b>			<b>2 446,16</b>	<b>0,00</b>
ADVANCED DRAINAGE SYSTEMS IN	USD	19	1 859,13	0,00
COUPANG INC	USD	23	587,03	0,00
<b>Hôtels, restaurants et loisirs</b>			<b>3 008 437,83</b>	<b>0,40</b>
AIRBNB INC-CLASS A	USD	25	2 818,50	0,00
CHIPOTLE MEXICAN GRILL INC	USD	62 667	2 997 616,43	0,40
ROYAL CARIBBEAN CRUISES LTD	USD	30	8 002,90	0,00
<b>Industrie aérospatiale et défense</b>			<b>13 264 235,84</b>	<b>1,74</b>
AXON ENTERPRISE INC	USD	2	1 410,64	0,00
HOWMET AEROSPACE INC	USD	83 627	13 260 206,59	1,74
TELEDYNE TECHNOLOGIES INC	USD	6	2 618,61	0,00
<b>Logiciels</b>			<b>180 074 034,34</b>	<b>23,69</b>
ATLASSIAN CORP-CL A	USD	8 557	1 480 462,69	0,19
CROWDSTRIKE HOLDINGS INC - A	USD	54 547	23 666 850,59	3,11
MICROSOFT CORP	USD	133 251	56 464 096,70	7,45
NORWEGIAN CRUISE LINE HOLDIN	USD	353	6 098,60	0,00
O'REILLY AUTOMOTIVE INC	USD	123 437	9 477 681,82	1,25
ORACLE CORP	USD	3 724	693 596,39	0,09
PALANTIR TECHNOLOGIES INC-A	USD	297 999	34 606 826,83	4,55
ROLLINS INC	USD	98 210	4 720 371,60	0,62

# OPCVM AMUNDI ETF MSCI WORLD EX EMU UCITS ETF

## E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
RTX CORP	USD	5	621,97	0,00
SERVICENOW INC	USD	16 695	14 621 796,31	1,92
SYNOPSIS INC	USD	6	2 620,51	0,00
TESLA INC	USD	107 947	29 211 947,03	3,84
UIPATH INC - CLASS A	USD	101	1 101,33	0,00
ZSCALER INC	USD	19 144	5 119 961,97	0,67
<b>Logiciels et services internet</b>			<b>169 140,60</b>	<b>0,02</b>
CONFLUENT INC-CLASS A	USD	141	2 994,53	0,00
DAYFORCE INC	USD	72	3 397,44	0,00
GODADDY INC - CLASS A	USD	720	110 442,73	0,01
MONGODB INC	USD	72	12 880,08	0,00
PAYCOM SOFTWARE INC	USD	200	39 425,82	0,01
<b>Machines</b>			<b>182 472,55</b>	<b>0,02</b>
IDEX CORP	USD	1 220	182 472,55	0,02
<b>Marchés de capitaux</b>			<b>3 065 942,80</b>	<b>0,40</b>
BLACKSTONE INC	USD	203	25 867,65	0,00
GOLDMAN SACHS GROUP INC	USD	4 888	2 947 124,42	0,39
MORGAN STANLEY	USD	767	92 038,69	0,01
XP INC - CLASS A	USD	53	912,04	0,00
<b>Matériaux de construction</b>			<b>7 858 039,89</b>	<b>1,03</b>
VULCAN MATERIALS CO	USD	35 366	7 858 039,89	1,03
<b>Media</b>			<b>15 526,17</b>	<b>0,00</b>
FOX CORP - CLASS B	USD	353	15 526,17	0,00
<b>Médias et services interactifs</b>			<b>10 555 970,96</b>	<b>1,39</b>
ALPHABET INC-CL A	USD	53 806	8 077 890,17	1,06
ALPHABET INC-CL C	USD	10 078	1 522 968,37	0,20
META PLATFORMS INC-CLASS A	USD	1 519	955 112,42	0,13
<b>Ordinateurs et périphériques</b>			<b>63 822 858,82</b>	<b>8,39</b>
APPLE INC	USD	261 034	45 624 522,54	6,00
INTL BUSINESS MACHINES CORP	USD	72 468	18 198 336,28	2,39
<b>Pétrole et gaz</b>			<b>21 730 187,41</b>	<b>2,86</b>
CHENIERE ENERGY INC	USD	897	186 086,33	0,02
EXXON MOBIL CORP	USD	3 944	362 195,51	0,05
PHILLIPS 66	USD	155 563	15 810 082,97	2,08
TOTALENERGIES SE	EUR	103 106	5 371 822,60	0,71
<b>Producteur et commerce d'énergie indépendants</b>			<b>10 058 194,38</b>	<b>1,32</b>
AIR LIQUIDE SA-PF	EUR	38 379	6 721 698,06	0,88
NRG ENERGY INC	USD	24 390	3 336 496,32	0,44

# OPCVM AMUNDI ETF MSCI WORLD EX EMU UCITS ETF

## E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Produits alimentaires</b>			<b>1 158 017,53</b>	<b>0,15</b>
KELLANOVA	USD	4 934	334 285,49	0,04
KEYSIGHT TECHNOLOGIES IN	USD	5 901	823 732,04	0,11
<b>Produits chimiques</b>			<b>744 498,36</b>	<b>0,10</b>
CORTEVA INC	USD	108	6 857,13	0,00
DUPONT DE NEMOURS INC	USD	12 624	737 641,23	0,10
<b>Produits de soins personnels</b>			<b>4 739 955,03</b>	<b>0,62</b>
ESTEE LAUDER COMPANIES-CL A	USD	697	47 976,83	0,01
L'OREAL SA-PF	EUR	12 922	4 691 978,20	0,61
<b>Produits domestiques</b>			<b>22 596 743,03</b>	<b>2,97</b>
PROCTER AND GAMBLE CO/THE	USD	166 490	22 596 743,03	2,97
<b>Produits pharmaceutiques</b>			<b>7 174 529,91</b>	<b>0,94</b>
ABBVIE INC	USD	12 439	1 966 969,53	0,26
APELLIS PHARMACEUTICALS INC	USD	202	2 978,76	0,00
KENVUE INC	USD	6 876	122 600,57	0,02
ROYALTY PHARMA PLC- CL A	USD	1 026	31 491,91	0,00
SANOFI	EUR	61 434	5 050 489,14	0,66
<b>Produits pour l'industrie du bâtiment</b>			<b>294 642,56</b>	<b>0,04</b>
BUILDERS FIRSTSOURCE INC	USD	2 819	280 230,96	0,04
SMITH (A.O.) CORP	USD	258	14 411,60	0,00
<b>Semi-conducteurs et équipements pour fabrication</b>			<b>90 568 871,02</b>	<b>11,90</b>
APPLIED MATERIALS INC	USD	18 170	2 833 736,76	0,37
NVIDIA CORP	USD	506 917	68 226 619,10	8,97
SKYWORKS SOLUTIONS INC	USD	307 301	19 508 515,16	2,56
<b>Services aux entreprises</b>			<b>6 341,29</b>	<b>0,00</b>
TETRA TECH INC	USD	207	6 341,29	0,00
<b>Services de télécommunication diversifiés</b>			<b>1 623,78</b>	<b>0,00</b>
T-MOBILE US INC	USD	8	1 623,78	0,00
<b>Services de télécommunication mobile</b>			<b>16 466 015,95</b>	<b>2,16</b>
AMERICAN TOWER CORP	USD	86 501	16 286 962,58	2,14
SBA COMMUNICATIONS CORP	USD	895	179 053,37	0,02
<b>Services financiers diversifiés</b>			<b>24 802 972,79</b>	<b>3,26</b>
AFFIRM HOLDINGS INC	USD	125 511	7 392 623,03	0,97
ALBERTSONS COS INC - CLASS A	USD	35	641,35	0,00
APOLLO GLOBAL MANAGEMENT INC	USD	74 900	9 052 317,59	1,19
CCC INTELLIGENT SOLUTIONS HO	USD	373	2 990,10	0,00
FISERV INC	USD	56 869	8 352 672,22	1,10
LIBERTY MEDIA CORP-LIBERTY-C	USD	25	1 728,50	0,00

# OPCVM AMUNDI ETF MSCI WORLD EX EMU UCITS ETF

## E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Services liés aux technologies de l'information</b>			<b>11 440 506,54</b>	<b>1,50</b>
CLOUDFLARE INC - CLASS A	USD	11	1 835,10	0,00
INFORMATICA INC - CLASS A	USD	878	18 212,97	0,00
ROBINHOOD MARKETS INC - A	USD	143 159	11 418 816,01	1,50
TWILIO INC - A	USD	5	529,71	0,00
UBER TECHNOLOGIES INC	USD	14	1 112,75	0,00
<b>SIIC spécialisées dans le crédit hypothécaire</b>			<b>280 567,40</b>	<b>0,04</b>
KYNDRYL HOLDINGS INC	USD	7 849	280 567,40	0,04
<b>Sociétés commerciales et de distribution</b>			<b>239 268,05</b>	<b>0,03</b>
WW GRAINGER INC	USD	270	239 268,05	0,03
<b>Sociétés d'investissement immobilier (SII)</b>			<b>811,77</b>	<b>0,00</b>
OMEGA HEALTHCARE INVESTORS	USD	26	811,77	0,00
<b>Soins et autres services médicaux</b>			<b>3 046 720,96</b>	<b>0,40</b>
DAVITA INC	USD	6	728,12	0,00
UNIVERSAL HEALTH SERVICES-B	USD	19 738	3 045 992,84	0,40
<b>Textiles, habillement et produits de luxe</b>			<b>5 392 998,00</b>	<b>0,71</b>
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	12 130	5 392 998,00	0,71
<b>Vente par correspondance</b>			<b>66 930 163,39</b>	<b>8,80</b>
AMAZON.COM INC	USD	358 111	66 930 163,39	8,80
<b>Total</b>			<b>762 274 937,71</b>	<b>100,17</b>

(\*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

## E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
<b>Total</b>						

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

# OPCVM AMUNDI ETF MSCI WORLD EX EMU UCITS ETF

## E3. Inventaire des instruments financiers à terme

### E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>				
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>				
<b>3. Swaps</b>				
BNP PARIBAS	755 393 622,88		-706 923,04	-706 923,04
<b>Sous-total 3.</b>			<b>-706 923,04</b>	<b>-706 923,04</b>
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>				
<b>Total</b>			<b>-706 923,04</b>	<b>-706 923,04</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>				
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>				
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>				
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>				
<b>Total</b>				

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

# OPCVM AMUNDI ETF MSCI WORLD EX EMU UCITS ETF

## E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>				
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>				
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>				
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>				
<b>Total</b>				

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>				
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>				
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>				
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>				
<b>Total</b>				

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

# OPCVM AMUNDI ETF MSCI WORLD EX EMU UCITS ETF

## E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>				
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>				
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>				
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>				
<b>Total</b>				

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

## E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	762 274 937,71
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	-706 923,04
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	147 504 683,52
Autres passifs (-)	-148 118 762,79
Passifs de financement (-)	
<b>Total = actif net</b>	<b>760 953 935,40</b>

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part AMUNDI ETF MSCI WORLD EX EMU UCITS ETF	EUR	1 317 925	577,3878

# AMUNDI ETF MSCI WORLD EX EMU UCITS ETF

**COMPTES ANNUELS**  
**28/06/2024**

## BILAN ACTIF AU 28/06/2024 EN EUR

	28/06/2024	30/06/2023
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>DÉPÔTS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>660 054 447,71</b>	<b>471 937 815,35</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>658 026 962,93</b>	<b>471 935 645,31</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	658 026 962,93	471 935 645,31
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>2 027 484,78</b>	<b>2 170,04</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	2 027 484,78	2 170,04
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>CRÉANCES</b>	<b>16 313 011,59</b>	<b>3 846 790,37</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	16 313 011,59	3 846 790,37
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>54 541,41</b>	<b>33 938,55</b>
Liquidités	54 541,41	33 938,55
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>676 422 000,71</b>	<b>475 818 544,27</b>

## BILAN PASSIF AU 28/06/2024 EN EUR

	28/06/2024	30/06/2023
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	248 929 727,51	211 720 363,02
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	287 528 229,49	253 400 060,68
Report à nouveau (a)	6 654 301,84	6 223 436,92
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	116 390 787,44	-671 173,91
Résultat de l'exercice (a,b)	-4 837,16	-374 175,84
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>659 498 209,12</b>	<b>470 298 510,87</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>1 247 914,68</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	1 247 914,68
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	1 247 914,68
<b>DETTES</b>	<b>16 923 650,09</b>	<b>4 272 118,71</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	16 923 650,09	4 272 118,71
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>141,50</b>	<b>0,01</b>
Concours bancaires courants	141,50	0,01
Emprunts	0,00	0,00
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>676 422 000,71</b>	<b>475 818 544,27</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN AU 28/06/2024 EN EUR

	28/06/2024	30/06/2023
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Swaps TRS		
BNP PARIBAS	663 148 636,76	452 871 859,60
BNP PARIBAS2	0,00	5 093 999,96
Autres engagements		

## COMPTE DE RÉSULTAT AU 28/06/2024 EN EUR

	28/06/2024	30/06/2023
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1 848,78	71,78
Produits sur actions et valeurs assimilées	1 967 470,14	1 167 255,02
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>TOTAL (1)</b>	<b>1 969 318,92</b>	<b>1 167 326,80</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	156,53	2 836,03
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (2)</b>	<b>156,53</b>	<b>2 836,03</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>1 969 162,39</b>	<b>1 164 490,77</b>
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 864 801,46	1 505 307,40
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>104 360,93</b>	<b>-340 816,63</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-109 198,09	-33 359,21
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>-4 837,16</b>	<b>-374 175,84</b>

# ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

## 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

#### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

#### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

#### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

#### ***OPC détenus :***

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

#### ***Opérations temporaires sur titres :***

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

#### ***Instruments financiers à terme :***

##### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

##### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

#### ***Les Swaps :***

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont valorisée à leur valeur de marché sur la base du fixing de l'indice tel que mentionné dans le prospectus du fonds. Les prix sont fournis par la contrepartie sous le contrôle de la société de gestion.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Le swap de performance du portefeuille est valorisé à partir des prix calculés par la contrepartie et validés par la société de gestion à partir de modèles financiers mathématiques.

#### ***Engagements Hors Bilan :***

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

## Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0010756114 - AMUNDI ETF MSCI WORLD EX EMU UCITS ETF : Taux de frais maximum de 0,35% TTC

## Affectation des sommes distribuables

### Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<b>Part(s)</b>	<b>Affectation du résultat net</b>	<b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b>
Part AMUNDI ETF MSCI WORLD EX EMU UCITS ETF	Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report, par décision de la société de gestion	Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report, par décision de la société de gestion

## 2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 28/06/2024 EN EUR

	28/06/2024	30/06/2023
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>470 298 510,87</b>	<b>378 538 842,95</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	81 997 286,47	64 086 350,66
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-8 516 220,56	-21 086 971,06
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	188 732 237,27	104 561 182,25
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-54 617 399,57	-84 647 200,93
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	1 451 690 326,02	397 003 337,20
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-1 475 601 768,34	-417 783 542,41
Frais de transactions	-73 593,73	-65 196,08
Différences de change	6 488 965,16	-16 554 445,35
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-4 277 724,82	68 159 346,44
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	45 143 214,54	49 420 939,36
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-49 420 939,36	18 738 407,08
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	3 273 229,42	-1 572 376,17
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	2 027 484,78	-1 245 744,64
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	1 245 744,64	-326 631,53
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	104 360,93	-340 816,63
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>659 498 209,12</b>	<b>470 298 510,87</b>

### 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Autres	663 148 636,76	100,55
<b>TOTAL AUTRES OPÉRATIONS</b>	<b>663 148 636,76</b>	<b>100,55</b>

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 541,41	0,01
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	141,50	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	54 541,41	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	141,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 JPY		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	623 756 413,73	94,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	6 618 636,35	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	827,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	6 618 636,35	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	141,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	28/06/2024
<b>CRÉANCES</b>		
	Ventes à règlement différé	16 231 557,85
	Coupons et dividendes en espèces	81 453,74
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>16 313 011,59</b>
<b>DETTES</b>		
	Achats à règlement différé	16 312 842,57
	Frais de gestion fixe	554 369,73
	Autres dettes	56 437,79
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>16 923 650,09</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>-610 638,50</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	162 980	81 997 286,47
Parts rachetées durant l'exercice	-17 458	-8 516 220,56
Solde net des souscriptions/rachats	145 522	73 481 065,91
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 202 855	

#### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

### 3.7. FRAIS DE GESTION

	28/06/2024
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 864 801,46
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,35
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

#### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

#### 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	28/06/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	28/06/2024
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

#### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	28/06/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>0,00</b>

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	28/06/2024	30/06/2023
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	6 654 301,84	6 223 436,92
Résultat	-4 837,16	-374 175,84
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>6 649 464,68</b>	<b>5 849 261,08</b>

	28/06/2024	30/06/2023
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	6 649 464,68	5 849 261,08
Capitalisation	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>6 649 464,68</b>	<b>5 849 261,08</b>

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	28/06/2024	30/06/2023
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	287 528 229,49	253 400 060,68
Plus et moins-values nettes de l'exercice	116 390 787,44	-671 173,91
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>403 919 016,93</b>	<b>252 728 886,77</b>

	28/06/2024	30/06/2023
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	403 919 016,93	252 728 886,77
Capitalisation	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>403 919 016,93</b>	<b>252 728 886,77</b>

### 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023	28/06/2024
Actif net en EUR	209 885 626,29	307 644 926,77	378 538 842,95	470 298 510,87	659 498 209,12
Nombre de titres	684 044	762 746	956 171	1 057 333	1 202 855
Valeur liquidative unitaire	306,8305	403,3386	395,8903	444,7969	548,2773
+/- values nettes unitaire non distribuées	141,51	207,18	239,65	239,02	335,80
Report à nouveau unitaire sur résultat	5,18	5,50	5,88	5,53	5,52

null

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Actions et valeurs assimilées</b>				
<b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ETATS-UNIS</b>				
ADOBE INC	USD	52 526	27 226 773,07	4,13
ALPHABET- A	USD	123 522	20 993 265,50	3,19
ALPHABET-C-	USD	87 501	14 974 978,70	2,27
AMAZON.COM INC	USD	313 284	56 489 044,09	8,56
AMERICAN EXPRESS CO COM	USD	10 655	2 301 996,97	0,35
AMERIPRISE FINANCIAL INC	USD	28 950	11 539 212,04	1,75
AMGEN	USD	27 577	8 039 592,86	1,22
APPLE INC	USD	209 167	41 105 438,34	6,24
APPLIED MATERIALS INC	USD	1 848	406 913,48	0,06
AUTOZONE INC	USD	3 085	8 532 072,31	1,29
BECTON DICKINSON	USD	5 946	1 296 608,03	0,20
BERKSHIRE HATHAWAY CL.B	USD	12 731	4 832 256,40	0,73
BEST BUY CO INC	USD	1 393	109 555,37	0,02
BROADCOM INC	USD	19 801	29 662 794,06	4,50
CBER GROUP A	USD	3 279	272 630,45	0,04
CBOE GLOBAL MARKETS INC	USD	65 430	10 382 109,45	1,57
CHEVRONTEXACO CORP	USD	87 616	12 787 398,85	1,94
CHIPOTLE MEXICAN GRILL INC CLASS A	USD	2 150	125 679,96	0,01
CME Group-A Shs -A-	USD	56 773	10 414 342,71	1,58
COSTCO WHOLESALE CORP	USD	13 423	10 645 594,37	1,62
COUPANG INC	USD	325 434	6 361 411,06	0,96
ELECTRONIC ARTS COM NPV	USD	148 524	19 308 466,45	2,93
GENERAL ELECTRIC CO	USD	3	444,98	0,00
GOLDMAN SACHS GROUP	USD	37 839	15 969 523,19	2,42
HOME DEPOT INC COM USD0.05	USD	38 214	12 274 119,30	1,86
INTL FLAVORS & FRAGRANCES	USD	38 270	3 399 754,33	0,51
INTUITIVE SURGICAL	USD	8 310	3 449 221,83	0,53
JOHNSON & JOHNSON	USD	8 034	1 095 637,45	0,17
KIMBERLY-CLARK CP COM	USD	117 472	15 147 777,37	2,29
MERCK AND	USD	100 235	11 578 346,63	1,75
META PLATFORMS INC-CLASS A	USD	61 399	28 886 031,05	4,38
METLIFE INC	USD	84 858	5 557 436,92	0,85
MGM MIRAGE	USD	3 836	159 059,33	0,02
MICROSOFT CORP	USD	131 970	55 035 214,84	8,34
MOODY'S CORP	USD	1	392,75	0,00
MSCI INC	USD	1	449,50	0,00
NETFLIX INC	USD	5 337	3 360 704,04	0,51
NEWMONT CORP	USD	90 941	3 552 787,19	0,54
NISOURCE INC	USD	57 502	1 545 726,73	0,23
NVIDIA CORP	USD	505 160	58 229 499,79	8,83
ON SEMICONDUCTOR	USD	213 514	13 656 528,76	2,07
PARKER-HANNIFIN CORP	USD	16 230	7 659 711,97	1,16
PFIZER INC	USD	612 298	15 985 162,62	2,42
PROCTER AND GAMBLE CO/THE	USD	35 217	5 419 162,72	0,83

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PULTE GROUP	USD	31 471	3 232 990,06	0,49
SIMON PROPERTY GROUP INC PRD	USD	52 024	7 368 549,76	1,12
SKYWORKS SOLUTIONS INC.	USD	110 471	10 985 770,17	1,66
SYNCHRONY FINANCIAL	USD	25 352	1 116 268,61	0,17
TEXAS INSTRUMENTS COM	USD	15 771	2 862 545,02	0,43
THERMO FISHER SCIEN SHS	USD	37 842	19 525 659,90	2,96
UNITED PARCEL SERVICE CL B	USD	8 384	1 070 539,21	0,17
UNIVERSAL HEALTH SERVICES	USD	2 865	494 354,51	0,07
VERIZON COMMUNICATIONS EX BELL ATLANTIC	USD	69 998	2 693 461,65	0,41
WASTE MANAGEMENT INC	USD	57 805	11 506 525,50	1,75
Welltower Inc	USD	4 251	413 498,25	0,06
ZEBRA TECHNOLOGIES CLASS A COM	USD	1 732	499 245,87	0,08
<b>TOTAL ETATS-UNIS</b>			<b>621 540 236,32</b>	<b>94,24</b>
<b>FRANCE</b>				
AIR LIQUIDE SA-PF	EUR	38 379	6 189 765,12	0,94
L'OREAL PRIME FID	EUR	12 922	5 298 666,10	0,81
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	12 130	8 655 968,00	1,31
SANOFI	EUR	61 434	5 525 373,96	0,84
SOCIETE GENERALE SA	EUR	99 187	2 174 179,04	0,33
TOTALENERGIES SE	EUR	103 106	6 426 596,98	0,97
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>34 270 549,20</b>	<b>5,20</b>
<b>LIBERIA</b>				
ROYAL CARIBBEAN CRUISES	USD	14 898	2 216 177,41	0,34
<b>TOTAL LIBERIA</b>			<b>2 216 177,41</b>	<b>0,34</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>658 026 962,93</b>	<b>99,78</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées</b>			<b>658 026 962,93</b>	<b>99,78</b>
<b>Instruments financier à terme</b>				
<b>Autres instruments financiers à terme</b>				
<b>Swaps TRS</b>				
BNP PARIBAS	EUR	663 148 636,76	2 027 484,78	0,30
<b>TOTAL Swaps TRS</b>			<b>2 027 484,78</b>	<b>0,30</b>
<b>TOTAL Autres instruments financiers à terme</b>			<b>2 027 484,78</b>	<b>0,30</b>
<b>TOTAL Instruments financier à terme</b>			<b>2 027 484,78</b>	<b>0,30</b>
<b>Créances</b>			<b>16 313 011,59</b>	<b>2,48</b>
<b>Dettes</b>			<b>-16 923 650,09</b>	<b>-2,57</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>54 399,91</b>	<b>0,01</b>
<b>Actif net</b>			<b>659 498 209,12</b>	<b>100,00</b>

Parts AMUNDI ETF MSCI WORLD EX EMU UCITS ETF	EUR	1 202 855	548,2773
--	-----	-----------	----------

# OPCVM AMUNDI ETF MSCI WORLD EX EMU UCITS ETF

## Annexe(s)

## Produit

# AMUNDI ETF MSCI WORLD EX EMU UCITS ETF

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.  
FR0010756114 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr)

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 10/01/2025.

## En quoi consiste ce produit ?

**Type** : Parts de Amundi ETF MSCI World Ex EMU UCITS ETF, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

**Durée** : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

**Classification AMF (« Autorité des marchés financiers »)** : Actions internationales

**Objectifs**: Classification AMF (Autorité des Marchés Financiers) : Actions internationales.

En souscrivant à AMUNDI ETF MSCI WORLD EX EMU UCITS ETF vous investissez dans un OPCVM de gestion passive dont l'objectif est de répliquer le plus fidèlement possible la performance de l'indice MSCI World ex EMU (« l'Indice ») quelle que soit son évolution, positive ou négative. L'objectif d'écart de suivi maximal entre l'évolution de la valeur liquidative du fonds et celle de l'Indice est indiqué dans le prospectus du fonds.

L'Indice, dividendes nets réinvestis (les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont intégrés dans le calcul de l'indice), libellé en euro, est calculé et publié par le fournisseur d'indices MSCI.

Vous êtes exposé au risque de change entre les devises des actions composant l'Indice et la devise du fonds.

Les actions entrant dans la composition de l'Indice MSCI World ex EMU sont issues de l'univers des valeurs les plus importantes des marchés d'actions des pays développés hors pays de l'Union Economique et Monétaire européenne.

Plus d'informations concernant la composition et les règles de fonctionnement de l'Indice sont disponibles dans le prospectus et sur [msci.com](http://msci.com).

L'Indice est disponible via Reuters (.dMIWOM0000NEU) et Bloomberg (MSDEWEMN).

Afin de répliquer l'Indice, l'OPCVM échange la performance des actifs détenus par le fonds contre celle de l'Indice en concluant un contrat d'échange à terme ou « total return swap » (un instrument financier à terme « TRS ») (Réplication synthétique de l'Indice).

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées par le fonds sont réinvestis ou redistribués sur décision de la Société de Gestion.

Vous pouvez revendre vos parts pendant les heures d'ouverture des différentes places de cotation sous réserve que les Teneurs de Marché soient en mesure d'animer le marché.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

**Investisseurs de détail visés** : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion [www.amundi.com](http://www.amundi.com) et/ou dans le prospectus).

**Rachat et transaction** : Les parts du Fonds sont cotées et négociées sur une ou plusieurs places boursières. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des parts pendant les heures de négociation de l'action. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des parts directement avec le Fonds sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus du Fonds.

**Politique de distribution** : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus et plus-values de cessions pourront être capitalisés ou distribués à la discrétion de la société de gestion.

**Informations complémentaires** : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr)

**Dépositaire** : CACEIS Bank.

**Représentant en Suisse** : CACEIS (Switzerland) SA, 35 Route de Signy, Case postale 2259, CH-1260 Nyon.

**Agent payeur en Suisse** : CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon/Suisse, 35 Route de Signy, CH-1260 Nyon.

En Suisse, le prospectus, le Document d'informations clés, les statuts ainsi que les rapports annuels et semestriels de cet OPCVM peuvent être obtenus, gratuitement, auprès du représentant en Suisse.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

**Risques supplémentaires** : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi ETF MSCI World Ex EMU UCITS ETF.

### SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

**Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.**

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	€1 350	€2 970
	Rendement annuel moyen	-86,5%	-21,6%
Scénario défavorable	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	€8 700	€11 680
	Rendement annuel moyen	-13,0%	3,2%
Scénario intermédiaire	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	€10 870	€17 030
	Rendement annuel moyen	8,7%	11,2%
Scénario favorable	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	€14 320	€19 540
	Rendement annuel moyen	43,2%	14,3%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2017 et le 31/05/2022

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2016 et le 29/10/2021

### Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

### Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

– 10 000 EUR sont investis.

## Investissement 10 000 EUR

Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
<b>Coûts totaux</b>	€35	€300
<b>Incidence des coûts annuels**</b>	0,4%	0,4%

\* Période de détention recommandée.

\*\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 11,62% avant déduction des coûts et de 11,24% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

## COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 an
<b>Coûts d'entrée*</b>	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
<b>Coûts de sortie*</b>	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
<b>Coûts récurrents prélevés chaque année</b>		
<b>Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation</b>	0,35% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	35,00 EUR
<b>Coûts de transaction</b>	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit	0,00 EUR
<b>Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques</b>		
<b>Commissions liées aux résultats</b>	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

\* Marché secondaire : dans la mesure où le Fonds est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le Fonds ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le Fonds paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

**Période de détention recommandée** : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

**Calendrier des ordres** : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 17:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi ETF MSCI World Ex EMU UCITS ETF pour plus de détails concernant les rachats.

## Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à [complaints@amundi.com](mailto:complaints@amundi.com)

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr).

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

## Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr). Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Performance passée** : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr).

**Scénarios de performance** : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr).

# OPCVM AMUNDI ETF MSCI WORLD EX EMU UCITS ETF

## Loi Energie Climat (LEC)

*Le présent rapport annuel sera complété des informations répondant aux dispositions du Décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie-Climat dans les 6 mois suivant la clôture de l'exercice comptable.*

## MENTIONS LÉGALES

Amundi Asset Management

Siège social : 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris - France.

Adresse postale : 91-93 boulevard Pasteur CS21564 75730 Paris Cedex 15 - France.

Tél. +33 (0)1 76 33 30 30- amundi.com

Société par Actions Simplifiée - SAS au capital de 1 143 615 555 euros - Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 04 000 036.

Siren : 437 574 452 RCS Paris - Siret : 43757445200029 - Code APE : 6630 Z - N° Identification

TVA : FR58437574452.

---

**Amundi**  
Investment Solutions

**La confiance, ça se mérite**